



Site Natura 2000 – FR 9101413
Posidonies de la côte palavasienne

Compte rendu du 8^{ème} Comité de Pilotage

17 octobre 2019

Centre Nautique Palavas-les-Flots

Rédacteur : **Peggy SARGIAN**

chargée de mission Gestion & Animation - correspondante Occitanie

Antenne Méditerranée - bureau Montpellier

Agence française pour la biodiversité

peggy.sargian@afbiodiversite.fr

Tél: 04.34.46.66.58/06.47.15.47.03

Relecture : Laurent Cassius (DML 34/30), Fabrice Auscher (DREAL Occitanie)

Présidents du Comité de pilotage : Préfet maritime de la Méditerranée / Préfet de l'Hérault

Date du Document : 28 octobre 2019



**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Personnes présentes ou excusées :

	NOM du représentant	Présent	Excusé
M. le préfet maritime de la Méditerranée	Laurent Cassius	x	
M. le préfet de l'Hérault			
M. le commandant de la Zone Maritime Méditerranée			
Mme la sous-préfète chargée du littoral auprès du préfet de région Occitanie			
M le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Occitanie	Fabrice Auscher	x	
M. le directeur interrégional de la mer			
M le directeur départemental des territoires et de la mer de l'Hérault	Valérie Leenhardt	x	
M. le directeur de l'architecture et du patrimoine, sous-direction de l'archéologie, département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines	Marie-Pierre Jézégou	x	
Mme la directrice départementale de la cohésion sociale de l'Hérault	Michel Vidal	x	
M. le commandant du groupement de gendarmerie de l'Hérault			
Mme la directrice départementale de la protection des populations de l'Hérault (DDPP)			
M. l'inspecteur d'académie de l'Hérault			
M. le directeur de l'Agence française pour la biodiversité	Céline Maurer		x
M. le délégué régional de l'agence de l'eau Rhône - Méditerranée – Corse			
M. le délégué régional de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer de Méditerranée			
M. le délégué régional du Conservatoire du littoral			
M. le délégué régional de l'office national de la chasse et de la faune sauvage			
Mme la Présidente de l'Université de Montpellier 2 Sciences et Techniques du Languedoc			
M. le Président du Conservatoire d'Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon (CEN LR)			
M. le président du conseil régional Occitanie	Emeline Vanperstraete	X	
M. le président du conseil départemental de l'Hérault	Catherine Roblin	x	
M. le président de la métropole de Montpellier	Jean-Marc Lussert Juliette Picot	X x	
M. le président de la communauté d'agglomération du Bassin de Thau			
M. le président de la communauté de communes du Pays de l'Or			
M. le maire de Frontignan			
M. le maire de Villeneuve-lès-Maguelone			
M. le maire de Palavas-les-Flots	Christian Jeanjean	x	
M. le maire de Mauguio-Carnon			
M. le maire de la Grande-Motte	Joelle Jenin-Vignaud	x	
M. le président du syndicat mixte de la baie d'Aigues Mortes			
M. le président du syndicat intercommunal à vocation multiple des communes littorales de la baie d'Aigues Mortes			
M. le président du syndicat mixte du bassin du lez			
M. le président de syndicat interdépartemental d'aménagement du Vidourle			
M. le président du syndicat mixte du bassin de l'Or	Eve Le Pommelet		x
M. le président du syndicat mixte du Bassin de Thau	Camille Pflieger		x
M. le président du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins d'Occitanie	Thomas Sérazin	x	
M. le président du comité local des pêches maritimes et des élevages marins du Grau du Roi			

M. le président du comité local des pêches maritimes et des élevages marins de Sète			
M. le premier prud'homme des pêcheurs Palavas-les-Flots	Didier Daynac	x	
M. le premier prud'homme des pêcheurs de Sète-môle			
M. le premier prud'homme des pêcheurs du Grau-du-Roi			
M. le président de l'Association Méditerranéenne des Organisations de Producteurs			
M. le président du centre d'études et de promotion des activités lagunaires et maritimes (CEPRALMAR)	Léa Duart	x	
M. le président de la Comité régional de conchyliculture en Méditerranée			
M. le président de l'Association Syndicale Autorisée des cultures marines en mer ouverte			
M. le président du comité départemental du Tourisme			x
M. le président de l'établissement public régional port de Sète Sud de France			
M. le directeur de la régie autonome de port de plaisance de port Camargue	Delphine Vignaud	x	
M. le rapporteur du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel de la région Occitanie (Mme REY VALETTE)			
M. le rapporteur du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel de la région Occitanie (M. BONHOMME)	François Bonhomme	x	
M. le président du comité départemental de voile			
M. le président du comité départemental de vol libre			
M. le président du comité départemental de canoë-kayak			
M. le délégué régional de la fédération française de motonautisme (FFM) - SARL EIGL			
M. le président du comité départemental de plongée sous-marine	JF Justamente	x	
M. le délégué comité régional des pêcheurs en mer (FFPM)	Pierre Falce	x	
M. le président du comité régional de la fédération des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France (FNPPSF)	Jean-Luc Naudet	x	
M. RAY (Membre du comité directeur de la FNPSA et de la Ligue LRMP FNPSA et responsable de la commission environnement FNPSA)	Jean-Marie Ray	x	
M. le président de l'Association de l'œil d'Andromède			
M. le président du Collectif de Protection de la Nature et des Usagers de la Baie d'Aigues Mortes	Bernard Aubert	x	
M. le président du centre d'étude et de sauvegarde des tortues marines de Méditerranée			
Plongée passion – Représentant les structures professionnelles de plongée loisir de la zone	Stéphanie Brunel	x	
Bureau d'étude I-Sea	Virginie Lafon	X	
Bureau d'étude Biotope	Lucas Bérenger	x	
Bureau d'étude Seaviews	Arnaud Abadie	X	

Ordre du jour

- Bilan de l'animation du site Natura 2000 « Posidonies de la côte palavasienne » pour 2018-2019,
- Perspectives d'actions opérationnelles pour 2020-2021,
- Questions d'actualité et discussion.

Introduction

Monsieur Cassius excuse le Préfet maritime et toute sa division de l'action de l'état en mer qui sont mobilisés pour le cargo échoué dans les Bouches de Bonifacio et les représente. Le Comité de pilotage aura à valider le retour de l'analyse risque pêche.

Fabrice Auscher rappelle le rôle de la DREAL en tant qu'interface du ministère avec le réseau N2000.

Tour de table des participants.

Actions 2018-2019 : études, suivis et actualités du site

Les actions réalisées en 2018-2019 sont balayées (présentations jointes à ce compte rendu) :

❖ Appliquer la méthode d'analyse de risque de dégradation des habitats et des espèces d'IC par les engins de pêche maritime professionnelle

La MAJ cartographie des habitats de substrats durs (présentée par après) a été prise en compte pour cette analyse.

Remarques :

- Le risque potentiel modéré identifié pour les filets calés de fonds soulève une interrogation sur la prise en compte de la maille : seuls les habitats sont concernés pas la ressource.
- Fabrice Auscher soulève le problème d'une cartographie des habitats qui est très précise et qui est croisée avec une analyse des pratiques de pêche qui elle s'est faite à main levée. On se retrouve ainsi avec tout le site N20000 concerné par cette activité et donc tous les habitats du site sont concernés. Après discussion avec les pêcheurs il a été décidé au regard de l'évolution de leur pratique entre autre de travailler à une échelle plus fine, peut-être par secteur pour mieux voir les pratiques qui évoluent d'années en années afin de mieux cerner le problème et pas forcément partir sur l'ensemble de l'habitat récif concerné.
- Pour ce faire Thomas Sérazin explique que l'idée qui est ressortie est de zoomer sur les habitats de Palavas et Carnon et d'avoir des enquêtes plus précises, plus fines en fonction des pratiques par rapport aux habitats. Il est souligné par M. Daynac qu'entre le début de l'étude et maintenant les pratiques de pêche ont changé avec l'utilisation préférentielle de cordes plombées au lieu des ancres pour caler les filets.

Les résultats de l'analyse sont présentés et les mesures proposées sont validées. Elles seront annexées au document d'objectifs du site.

❖ Améliorer et renforcer la connaissance de l'habitat Récifs

Présentation de l'étude réalisée par le groupement Biotope-Seaviews (L. Bérenger & A. Abadie) « Caractérisation des habitats de substrats durs – sites N2000 « Posidonies de la côte palavasienne » et « Cours inférieur de l'Aude ».

Remarques :

- F. Bonhomme souligne que l'indicateur EBQI a été mis au point en PACA et qu'il convient de le modifier afin de prendre en compte les spécificités propres à l'Occitanie, avec des milieux mésotrophes et des flux de particules importants. Peut-être envisager un indice posidonie (au lieu de gorgone) en prenant en compte le ratio posidonie vivante/posidonie morte.
- Arnaud Abadie appuie le fait qu'il y aurait un travail à faire sur l'adaptation des standards posidonies qui sont très PACA : avec nos données on se retrouve rapidement en mauvais état. Peut-être que pour l'Occitanie ce n'est pas mauvais et que la posidonie « va bien ».
- Fabrice Auscher revient sur le travail au niveau régional a été fait en ce sens avec un guide méthodologique du suivi de l'herbier de posidonie en Occitanie en soulignant que l'on ne pouvait pas considérer les mêmes paramètres que ceux utilisés en PACA. Et c'est sûrement la même chose sur le coralligène.
- Stéphanie Brunelle souligne que de nombreuses espèces de références n'ont jamais été présentes dans la région.
- Problème de la référence, avec peu de données historiques. A mettre au regard des conditions particulières de l'Occitanie/PACA.

❖ **Améliorer la connaissance des causes de régression des herbiers de posidonies**

Présentation de l'étude réalisée par le bureau d'études I-Sea (V. Lafon) « Analyse de la turbidité côtière sur le littoral du golfe d'Aigues-Mortes par l'exploitation de données satellitaires ».

Remarques :

- Stéphanie Brunelle : Dans les influences il manque la partie plus à l'ouest : sur les Aresquiers ? l'eau est plus turbide par vent d'ouest et donc influence d'autres cours d'eau plus à l'ouest.
- Virginie Lafon informe que cette influence a bien été notée mais qu'elle est minoritaire, statistiquement cette influence est moindre moins par rapport au reste du site N2000.
- Bernard Aubert attire l'attention sur la crue du Virdourle de 2002 ($\sim 3\,000\text{ m}^3/\text{s}$), avec une estimation de charge de MES évacuées de l'ordre du $\frac{1}{2}$ millions de m^3 en 24h. Des couvertures aériennes ont été réalisées en fin de crue sur le panache.
- Juliette Picot souhaite compléter sur le rôle clé que peuvent jouer les lagunes. Les temps de rétention de matière fine sont très longs dans les lagunes et l'évacuent longtemps après les phénomènes.
- Fabrice Auscher informe qu'une modélisation hydro-sédimentaire plus fine à l'échelle du golfe d'Aigues-Mortes a été lancée par la DREAL Occitanie dans une vision plus globale liée au plan de gestion des sédiments.

❖ **Favoriser l'intégration du site Natura 2000 aux autres démarches de gestion du territoire :**

Présentation de la démarche d'une gestion intégrée du golfe d'Aigues-Mortes par le Cedralmar (L. Duart).

Remarques :

Des interrogations sont posées sur le périmètre d'action de cette future gestion. Les thématiques qui seront intégrés à cette gouvernance et les territoires concernés par cette gouvernance seront définis par cette étude de préfiguration.

Un point d'étape sera présenté au prochain COPIL.

- Juliette Picot souligne l'importance d'avoir une vision sur le qui fait quoi, qui est compétent sur quoi, quelles sont les problématiques et les partager.

❖ **Renforcer la conservation de certaines zones du site Natura 2000**

Bilan depuis sa création.

Remarques :

- M. Le Maire de la ville de Palavas-les-Flots souligne la problématique des étangs palavasiens qui se sont remplis de vases. Par Tramontane ou mistral, ces vases refluent vers la mer et jouent un rôle dans la turbidité du site.
Sur la réserve il souligne que la ville est prête à accompagner le fonctionnement de ce cantonnement.
- M. Bonhomme précise que pour être efficace les zones de cantonnement devraient également inclure des zones de petits fonds car ces petits fonds sont très importants pour le recrutement de nombreuses espèces. Cela augmenterait l'efficacité des réserves plus profondes.

❖ **Développer les connaissances et améliorer l'état de conservation des espèces d'IC identifiées sur le site Natura 2000**

Point d'avancement sur la prospection des nids de tortues caouannes sur les sites N2000 « Camargue », « Bancs sableux de l'Espiguette » et « Posidonies de la côte palavasiennne » réalisée par le CESTMed.
A ce jour pas d'observations de nidification sur ces 3 sites.

Remarques :

- Juliette Picot informe que depuis le 1^{er} janvier 2018, les propriétés du Conservatoire du littoral, situées sur le lido de Villeneuve, les étangs de Vic et de Pierre blanche, font l'objet d'une gestion conjointe entre la Métropole de Montpellier, Sète Agglopôle et le Conservatoire d'espaces naturels Occitanie. Les missions de sensibilisation du public, de surveillance et de garderie, de suivi de la connaissance sont confiées en partie au CEN L-R ; 3 gardes du littoral accueillis aux Salines de Villeneuve, assermentés ou en cours d'assermentation, sont référents sur l'ensemble du site et le domaine public associé ; Sète Agglopôle et la Métropole de Montpellier appuient techniquement et financièrement le dispositif de gestion défini sur cette zone.: le CESTMed va former les gardes du littoral (automne 2019) sur le protocole et l'acquisition de données et avoir ainsi une veille efficace sur ce lido.
- Fabrice Auscher informe que cet effort de formation s'est également appliqué aux services des collectivités en charge du nettoyage des plages. Cet effort sera accentué en 2020 pour avoir des personnes pérennes sur le terrain.

❖ **Organiser et soutenir des manifestations et campagnes de communication et de sensibilisation sur le patrimoine naturel martin**

Présentation des campagnes Ecogestes 2018-2019.

<https://ecogestes-mediterranee.fr/>

❖ **Impliquer et associer les acteurs dans la vie du site Natura 2000 – Favoriser le rôle de sentinelles**

Présentation du réseau de sciences participatives « Sentinelles de la mer Occitanie ».

<https://www.sentinellesdelamer-occitanie.fr/>

❖ **Apporter un appui technique aux acteurs et porteurs de projet dans l'élaboration de l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000 et diffuser les données nécessaires à leur réalisation**

❖ **Maintien d'une dynamique de concertation**

❖ **Actualités, échanges et capitalisation entre gestionnaires**

Perspectives d'actions 2020-2021

Présentation des pistes d'actions, en cours de définition (Budget/temps).

Compte rendu du 8^{ème} Comité de Pilotage pour le site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasiennne – 17 octobre 2019

Remarques :

- M. Bonhomme demande si la campagne sur les ancres flottantes menée il y a quelques années était toujours en cours et a été intégrée à la campagne Ecogestes => Une réflexion est en cours pour relancer la dynamique sur l'ancre flottante, *via* le projet européen Life Marha éventuellement et à l'échelle de la région.

Remarques générales et discussion :

❖ Suivi des rejets en mer de l'émissaire de la station d'épuration MAERA

- M. Daynac soulève la question de la station d'épuration de Montpellier et de l'impact de son panache sur la turbidité du site.
- Juliette Picot informe que la Métropole souhaite communiquer plus largement sur les résultats des campagnes de suivi de la qualité du milieu marin au droit de l'émissaire en mer. La Métropole a bien conscience du questionnement posé par les uns et les autres. La Métropole propose de venir au sein du COPIL du site N2000 dès 2020 pour faire la restitution des données, avoir un échange direct qui s'instaure avec les acteurs du site sur ces sujets.

❖ Présence d'algues filamenteuses

- M. Bonhomme souhaite savoir si les professionnels sont toujours embêter par la présence de « popole ».
- M. Daynac répond par l'affirmatif et c'est pourquoi ils ont changé leurs pratiques et ne laissent plus leurs filets la nuit. C'est un phénomène qu'ils observent régulièrement sans saisonnalité marquée.
- Thomas Sérazin informe d'un point à venir avec la Nouvelle-Aquitaine qui a mis des moyens sur le sujet pour essayer de comprendre le phénomène.

Peggy Sargian conclut sur le regroupement de l'Agence française pour la biodiversité et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage pour former au 1^{er} janvier 2020 l'Office français de la biodiversité, qui reprendra, dans la continuité, l'animation du site Natura 2000 « Posidonie de la côte palavasienne ».

La réunion se clôture à la suite de ces échanges.